

DEPARTEMENT DE LOT ET GARONNE - COMMUNE DE SAINTE BAZEILLE

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURENCE

IDENTIFICATION DE L'ORGANISME QUI PASSE LE MARCHE:

COMMUNE DE SAINTE BAZEILLE

PROCEDURE DE PASSATION :

PROCEDURE ADAPTEE ARTICLES 28 DU CODE DES MARCHES PUBLICS.

OBJET DU MARCHE:

AMENAGEMENT PARVIS DE LA MAIRIE.

LIEU D'EXECUTION :

SITE DE LA MAIRIE - 47 180 – SAINTE BAZEILLE.

CARACTERISTIQUE PRINCIPALE

DELAI D'EXECUTION : 1 MOIS à compter de la date fixée par l'ordre de service.

NUMEROS ET DESIGNATION DES LOT :

Lot unique VRD

MODALITES D'ATTRIBUTION DU MARCHE :

Marchés à lots séparés. Une entreprise peut être candidate pour plusieurs lots mais pas pour leur ensemble.

Le marché sera attribué au candidat ayant remis l'offre jugée la plus avantageuse économiquement sur la base des critères suivant présentés par ordre décroissant d'importance :

- critère numéro 1 : le prix : 50%
- critère numéro 2 : le respect du délais : 30%
- critère numéro 3 : la valeur technique de l'offre : 20%

Pour l'application de l'article 54 du C.M.P. les lots concernés sont : Lots N° 5, 6 & 9

LIEU OÙ RETIRER LE DOSSIER DE CONSULTATION :

L'adresse du site Web sur lequel le dossier de consultation des entreprises sera déposé est :

<https://demat-ampa.fr/>

DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES :

Le lundi 09 septembre 2019, avant 11 heures 30, à la Mairie de Ste Bazeille - 47 180.

JUSTIFICATIF A PRODUIRE QUANT AU QUALITES ET CAPACITES DU CANDIDAT :

Les candidats joindront à l'appui de leur offre, conformément aux articles 45 et 46 du code des marchés publics :

- 1- Une lettre de candidature (imprimé DC 4) mentionnant si le candidat se présente seul ou en groupement et dans ce dernier cas, faisant apparaître les membres du groupement.
- 2- Les volets 1 (imprimé DC 5) de la déclaration du candidat dûment complétés et signés
- 3- Une déclaration sur l'honneur attestant que le candidat a satisfait à ses obligations en matière d'impôts, taxe et cotisations sociales (article 46 du CMP)
- 4- Une déclaration sur l'honneur certifiant que le candidat ne fait pas l'objet d'une interdiction de concourir
- 5- Une déclaration sur l'honneur certifiant que le travail sera réalisé par des salariés employés régulièrement au regard des articles L.143, L.143-5 et L.620-3 du Code du travail
- 6- Une déclaration sur l'honneur attestant que le candidat n'a pas fait l'objet, au cours des cinq dernière années, d'une condamnation inscrite au bulletin numéro 2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L.324-9, L.324-10, L.341-6, L.125-1 et L.125-3 du code du travail
- 7- Les renseignements permettant d'évaluer les capacités professionnelles, techniques et financières du candidat mentionnés dans le règlement de la consultation et les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée pour l'engager
- 8- Les candidats en situation de redressement judiciaire devront fournir la copie du ou des jugements prononcés à cet effet
- 9- Un justificatif de l'inscription au registre de la profession ou au registre du commerce le cas échéant.
- 10- Une liste détaillée de références de l'entreprise datant de moins de trois ans ainsi que trois certificats de capacités minimum pour les travaux dans le domaine de la présente consultation.
- 11- Les attestations d'assurance (décennale et responsabilité civile) en cours de validité.

Les pièces numérotées de 1 à 8 sont obligatoires et devront impérativement être jointe dans l'enveloppe "candidature" sous peine d'élimination du candidat

Dans le cas de candidature groupée, il est rappelé aux candidats que chaque membre du groupement doit fournir un dossier complet.

Le candidat retenu devra fournir dans un délai de huit jours francs à compter de la date de réception de la demande de la personne responsable du marché (par lettre ou télécopie) les certificats fiscaux et sociaux, à jour au 31 décembre 2006, prévus à l'article 46 du CPM.

DELAIS DE VALIDITE DES OFFRES :

Le délai de validité des offres est de 120 jours à compter de la date limite de remise des offres par les candidats.

LES RENSEIGNEMENTS D'ORDRES ADMINISTRATIF PEUVENT ETRE OBTENUS AUPRES DE :

Mairie de Ste Bazeille – Secrétariat Général

Tél : 05 53 94 40 28 - Fax : 05 53 94 27 85

LES RENSEIGNEMENTS D'ORDRES TECHNIQUE PEUVENT ETRE OBTENUS AUPRES DE :

SARL M.G. Architectes - 12, rue des Fontaines - 47200 Marmande.

Tél : 05 53 20 88 65

DATE D'ENVOI A LA PUBLICATION : Le mercredi 24 juillet 2019.